ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 1 N 94

a fontbleau le 25. 8.bre 1768

Je me suis occupé, M, de l'affaire que vous m'avés recommandée: l'arrêt qui doit procurer le contrat de l'acquisition du College de Bourgogne est dressé; et il ne me manque pour proposer à M. le controlleur gnal de le signer que la datte de la deliberation prise par le Bureau d'administration du College de Louis le Grand et Colleges y reunis qui est enoncée dans l'arrêt et qui fait la base de l'arrangement projetté. Il est donc necessaire M, que vous vouliés bien me faire passer une copie de cette déliberation. J'ay lhr d'etre avec un sincere attachement. M. &c. signé Boullongne

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9 d 49 n° 3